

Réunion Mensuelle avec les Représentants du Personnel pour le Pôle Adulte

Réunion du jeudi 1 octobre 2020 à partir de 9h

Présents : Mme Thebaut Martine, Mme Weber Coraline, Mr Paquin Régis, Mr Poupard Frédéric

Questions du foyer du clos du Betin

- 1) Serait-il possible d'avoir 3 masques les jours où nous travaillons plus de 8h (exemple les week-end nous faisons 2 journées de 10h), car en effet la recommandation de L'ars est de 4h pour un masque ?
 - a. Le chef de Service donnera les indications aux aides-soignantes pour augmenter le nombre de masques par personne en fonction des jours et du nombre d'heures travaillées par les équipes, en particulier les week-end et les jours fériés.
 - b. Dans l'attente de cette réorganisation, prise de masques à l'entrée de l'établissement en tant que de besoin

- 2) Serait-possible d'avoir un stock de visières pour les remplaçants afin de répondre à la procédure repas du 14/09 (port de la visière et d'une sur blouse lorsqu'il est nécessaire d'aider à la prise du repas) ?
 - a. Nous fournirons un stock de visières afin de pallier à cette éventuelle carence, le temps que Laurent le Jeune nous les fournisse afin de fournir les EPI de manière individuelle.

Questions individuelles et collectives des Représentants du Personnel

Complexe FLV

1 Pouvons-nous refaire des projets de transferts pour cette fin d'année 2020 et pour 2021 ?

- a. Oui on est favorable à la reprise de Transfert
- b. Dans le respect des protocoles en vigueur
- c. Etude de faisabilité au préalable en équipe et avec le chef de service

2 Nous redemandons, pour les professionnels du service éducatif et les SNQ une adresse mail professionnelle individuelle.

- a. Nous allons en discuter avec les services concernés pour étudier la faisabilité

3 Il a été dit en réunion des coordinateurs, il y a deux semaines, que sur le foyer de vie, le ménage des bureaux, des chambres, des salles de bain et des toilettes des résidents serait désormais fait par les équipes éducatives. Ces nouvelles tâches suscitent des questions et des incompréhensions car il n'y a pas ou peu eu d'explications et d'échanges sur ce sujet.

Pouvez-vous nous expliquer pourquoi ce changement ?

Est-ce en lien avec la réorganisation du temps de travail des ASI ménage sur l'ensemble des locaux du site ?

- a. Le ménage/entretien est réalisé par les usagers sur le foyer de vie, accompagné par les équipes éducatives
- b. Le ménage des sanitaires est quotidien et réalisé par les ASI
- c. Une fois par semaine, la chambre avec la maitresse de maison
- d. 1 fois par semaine le ménage complet par l'ASI
- e. Du temps est laissé au ASI pour faire en tant que de besoin de l'entretien complémentaire
 - a. Le fonctionnement du Foyer, en lien avec le projet d'établissement et en particulier avec la problématique de l'autonomie des personnes accueillies dans la gestion autonome de leur lieu de vie a un impact sur le temps disponible des ASI
 - b. Ce temps est alors ré-exploité au niveau institutionnel, sur le même site.

4 Pouvez-vous nous dire, comment sont répartis les temps de travail des deux contrats aidés (PEC) sur le FAM et FDV ?

- a. Se référer aux plannings
- b. Contrat PEC sur Foyer de Vie, emplois du temps en lien avec les besoins d'encadrement
- c. PEC en sus de l'équipe classique d'encadrement
- d. De manière générale, discussion en équipe, avec les coordonnateurs et les chefs de service quant aux besoins en ressources humaines par Unité.

5 Lorsqu'un professionnel, glisse ses horaires de travail sur la journée pour pouvoir, accompagner, encadrer une sortie de groupe, depuis deux semaines environ, il y a refus de remplacer ce professionnel sur son temps de soirée. Aucune explication n'a été donnée en amont. Pouvons-nous savoir pourquoi ?

- a. Chaque activité doit faire l'objet d'un projet et d'une étude de faisabilité, notamment organisationnelle.

6 Un projet de salle bien-être / repos / lecture pour les salariés avait été travaillé en juin 2019, avec la direction et un accord de principe avait été donné. Un dossier avec les documents nécessaires ; devis de matériel, plan de salle, également transmis. Pensez-vous que ce projet peut être remis à l'étude ?

- a. Reprendre le dossier travaillé avec le CHST pour l'étudier

L'équipe de direction de "la Varenne"
Le directeur de pôle
Frédéric POUPARD